

## Une nouvelle carte du Canada en français

Pierre Camu

Volume 2, numéro 2, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020031ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020031ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Camu, P. (1957). Une nouvelle carte du Canada en français. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(2), 202–205. <https://doi.org/10.7202/020031ar>

L'illustration de l'ouvrage est suffisante du moins en cartes et en photos ; nous avons apprécié en particulier l'esquisse géomorphologique, la carte de distribution des pluies, la carte des densités, celle des zones fonctionnelles de Salvador. Il manque cependant des croquis représentant des surfaces topographiques, des profils de sols, des essences végétales caractéristiques, informations fort utiles aux géographes-nomades que nous étions lors de l'excursion.

Quoique les deux auteurs nous firent l'honneur du français, leur ouvrage a été traduit par M. et M<sup>me</sup> Rochefort de Strasbourg. La traduction semble parfaite et l'on a bien fait de conserver dans le texte français certains mots géographiques du cru. L'édition est également réussie.

Étant donnés les moyens limités dont les auteurs disposaient pour écrire le *Livret-Guide* (recherches antérieures peu nombreuses, absence de cartes détaillées, difficulté de parcourir l'intérieur de l'État, jeunesse de la géographie brésilienne) il faut reconnaître le succès de l'ouvrage. L'effort fourni n'a d'égal que le dévouement spontané et inépuisable mis au services de l'excursion.

Cette excursion, dont il n'est pas question de présenter ici un compte rendu, ne nous a pas seulement permis de connaître un pays sans les hommes ; bien au contraire, elle nous a fait prendre un contact mémorable avec un peuple chaleureux. Nous ne pouvons oublier rapidement les banderolles villageoises, les produits et les documents offerts, les réceptions aux éloquents discours et les banquets gargantuesques. Six géographes avaient préparé le *Livret-Guide* de l'état de Bahia, mais c'est tout un peuple qui nous a reçus du 20 août au 4 septembre 1956.

Louis-Edmond HAMELIN

### Une nouvelle carte du Canada en français <sup>1</sup>

Le ministère fédéral des Mines et Relevés techniques publiait, en 1951, une nouvelle carte politique du Canada juste assez grande pour en faire une carte murale utile au bureau, à l'école et au laboratoire. On prépara la carte d'après les procédés les plus modernes, soignant la présentation, incorporant les détails topographiques les plus récents des territoires arctiques et vérifiant en détail toute la nomenclature. Plus de deux mille noms géographiques apparaissent sur la carte. En 1955, le Ministère publiait la version française de cette carte.

La carte française a les mêmes dimensions, les mêmes couleurs, la même base topographique, les mêmes détails, mais une nomenclature différente.

Le travail d'interprétation de la nomenclature cartographique française dura un peu moins de deux ans. Le sous-ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Marc Boyer, convoqua un comité à qui il confia la tâche de préparer cette nomenclature. En tant que fonctionnaire bilingue et représentant de la division de la Géographie, j'ai eu l'honneur de présider au travail du comité. Le comité était composé de messieurs L. Brault, historien, des Archives publiques du Canada, E. D. Baldock, directeur du Service cartographique du ministère des Mines et Relevés techniques, G. F. Delaney, chef de la Section de nomenclature du Service cartographique, J. Falardeau, traducteur et L. B. Skinner (plus tard G. B. Munroe), secrétaire de la Commission canadienne des noms géographiques.

À deux reprises le comité demanda l'avis de personnes de l'extérieur. On consulta un premier groupe d'experts au sujet des noms indiens et esquimaux,

<sup>1</sup> Carte politique du Canada, échelle de 100 milles au pouce, 1955, 36 × 40", distribuée par l'Office de la distribution des cartes, ministère des Mines et Relevés techniques, 338, rue Dalhousie, Ottawa. La carte se vend 50 sous.

et un deuxième groupe, plus de vingt-cinq professeurs d'université, au sujet des problèmes les plus difficiles.

Les règlements de la Commission canadienne des noms géographiques et de la Commission des noms géographiques de la province de Québec servirent de fondements à l'étude des principes qui guidèrent le comité dans ses décisions.<sup>2</sup> On examina chacun des noms qui apparaissaient sur la carte anglaise et l'on donna un équivalent ou une version française à chacun. La nouvelle liste de noms fut alors soumise à la Commission canadienne des Noms géographiques qui, après examen, approuva la nomenclature qui est imprimée aujourd'hui sur la carte.

La même nomenclature sert dans deux modifications de la carte originale. On l'emploie sur la même carte, mais de dimensions plus petites.<sup>3</sup> Cette carte est une copie exacte de l'original ; on a retranché la partie extrême-nord, soit la portion territoriale du Canada qui se prolonge jusqu'au pôle Nord ; la carte s'arrête en effet à la limite de la terre canadienne. La deuxième modification est une carte encore plus petite qui n'inclut que les noms de lieux principaux.<sup>4</sup>

Un nom géographique ressemble à un nom propre, on ne le change pas en toute occasion. Il est vrai que les noms évoluent avec le temps et qu'ils se transforment peu à peu. L'usage actuel des noms de lieux au Canada par les Canadiens d'expression française a prévalu dans l'interprétation du comité. Baie de Chaleurs, ainsi nommée par Cartier, est devenu après plus de trois cents ans, la baie des Chaleurs. C'est cette dernière forme qui a été imprimée sur la carte. La littérature écrite et cartographique (cartes et atlas) et la tradition orale transmettent les noms géographiques d'une génération à l'autre. Le comité a consulté de nombreuses sources de ce genre. Il apporte une contribution originale dans la présentation des noms indiens et esquimaux surtout.

On distingue deux groupes de noms géographiques, les noms de villes qui sont inamovibles et qui ne se traduisent pas à moins qu'on leur connaisse une forme française spéciale et utilisée, et les autres noms de lieux.

Les noms de villes changent selon l'usage français de traduire; ainsi la capitale de Terre-Neuve, *St. John's*, devient Saint-Jean, *Three Rivers* (qui n'aurait jamais du être traduit) redevient Trois-Rivières. Mais London (Ontario) ne se traduit pas par Londres qui désigne, en français, la capitale des îles britanniques.

Les autres noms de lieu en général ont deux parties, le terme générique qui, en français, se place avant le nom (*St. Lawrence River* devient fleuve Saint-Laurent) et le terme géographique lui-même (*St. Lawrence* — Saint-Laurent). Tous les termes génériques apparaissent en français sur la carte ; quant au noms géographiques, si ce sont des noms propres, ils ne se traduisent pas (*Hudson*, *Lévis*, etc.), si ce sont des noms de la famille royale, ils se traduisent (*Prince Edward Island* devient île du Prince-Édouard). Si ce sont des noms descriptifs, ils se traduisent, si l'usage le veut (*Great Slave Lake* devient le Grand lac des Esclaves).

Il y a cinq sortes de noms géographiques sur la carte d'après leur origine, des noms indiens, esquimaux, français, anglais et étrangers. Les principes de nomenclature établis par le comité expliquent comment on a traduit ou interprété à la française les noms anglais, étrangers, indiens et esquimaux. Ces principes n'ont rien d'officiel, ils ont guidé le comité. Nous croyons qu'ils sont

<sup>2</sup> *Canadian Board on Geographical Names — Revision of Regulations, Principles of Nomenclature and By-laws.* (September 1948). Ottawa, 1948, 10 pp.

<sup>3</sup> *Carte politique du Canada*, échelle de 140 milles au pouce, 1955, 22 × 28", préparée par le ministère des Mines et Relevés techniques; cette carte est distribuée avec l'*Annuaire du Canada*, en poche.

<sup>4</sup> *Carte politique du Canada*, échelle de 250 milles au pouce, 1955, 13½ × 16", préparée par le même Ministère; cette carte est distribuée avec la version abrégée et populaire de l'*Annuaire, Canada 1956*.

utiles et leur publication ici permettra à d'autres de voir comment on a résolu le problème.

## PRINCIPES DE NOMENCLATURE CARTOGRAPHIQUE FRANÇAISE

(Établis pour la préparation de l'édition française de la carte du Canada  
à l'échelle de 100 milles au pouce.)

1. Les noms employés doivent être orthographiés selon les règles de la langue française :
  - a) *La majuscule* doit être employée au commencement de tous les mots qui font partie intégrante d'un nom géographique, sauf s'il s'agit :
    - (i) d'une préposition ou d'une conjonction. Ex. : seigneurie des îles de Mingan, détroit de Fury et d'Hécla ;
    - (ii) d'un article, à moins que cet article ne fasse partie du nom d'une personne. Ex. : rivière de l'Aigle, rivière de La Ronde ;
  - b) *la préposition ou l'article* n'est employé que :
    - (i) si l'usage le reconnaît. Ex. : île d'Orléans, lac à la Pluie ;
    - (ii) si l'euphonie l'exige. Ex. : isthme de Ræ, lac à la Marée ;
  - c) *la préposition de* n'est employée que :
    - (i) après le terme générique détroit. Ex. : détroit de Canso ;
    - (ii) après le terme générique mer, à moins que mer ne soit suivi d'un adjectif. Ex. : mer de Beaufort, mer Norvégienne ;
  - d) *le trait-d'union* doit être employé dans les noms composés, sauf :
    - (i) après une interjection. Ex. : baie des Ha ! Ha ! ;
    - (ii) après la préposition de ou un article, lorsque la préposition ou l'article est au commencement du nom. Ex. : îles de la Madeleine ;
    - (iii) dans les noms anglais. Ex. : Cap Hopes Advance.
2. Les noms géographiques doivent être traduits, s'il s'agit :
  - a) des villes, villages et autres endroits habités lorsqu'un équivalent français existe. Ex. : St. John's, St-Jean ; Saint John, Saint-Jean ;
  - b) des autres noms lorsqu'un équivalent français est reconnu soit par l'usage traditionnel au Canada, soit par l'usage local, académique, littéraire ou cartographique. Ex. : Great Slave Lake, grand lac des Esclaves ;
  - c) des noms de la famille royale. Ex. : Prince William Island, île Prince-Guillaume ;
  - d) des noms de points cardinaux. Ex. : Cape North, cap Nord.
3. Le terme générique doit s'écrire en français et précéder le nom. Ex. : Green Bay, baie Verte ; St. Lawrence River, fleuve Saint-Laurent.
4. Les noms géographiques de pays étrangers doivent être écrits de la façon suivante :
  - a) s'il s'agit de l'alphabet romain, on emploie les noms étrangers, sauf lorsqu'un équivalent français existe. Ex. : Frederikshaab, Frederikshaab ; Danmarks Fiords, fiord du Danemark.
  - b) s'il s'agit d'autres alphabets, on emploie l'équivalent français. Ex. : Chaunskaya Bay, baie Tchaunskaja.

5. Les noms indigènes doivent être orthographiés phonétiquement :
- a) dans les noms esquimaux, *k* est employé au lieu de *c* dur, *u* au lieu de *ou*. Ex. : fiord Umanak et non pas fiord Oumanac ;
  - b) dans les noms indiens, sauf si la transformation est contraire à l'usage :
    - (i) le son *ou* employé au lieu de *w*, *oo* ou *u* : Ex. : rivière Attaouapiskat et non pas rivière Attawapiskat ;
    - (ii) *cb* doux est employé au lieu de *sb*. Ex. : lac Opiscotiche et non pas lac Opiskotish ;
    - (iii) les noms finissant en *g* ou *n* doivent se terminer en *gue* ou *ne* respectivement. Ex. : rivière Achéouègue et non pas rivière Ashewig, lac Manouane et non pas lac Manouan.
6. Toutes les notes et autres expressions descriptives sur la carte (désignant par exemple les barrages, ponts, parcs, etc.) doivent être en français.
7. Tout autre renseignement apparaissant sur la carte doit être en français.

En terminant nous attirons l'attention des lecteurs sur un article fort intéressant paru en 1956 sur la toponymie canadienne. Cet article aurait aidé le comité s'il avait été publié plus tôt.<sup>5</sup>

De toute façon des articles comme celui-ci, et des suggestions et corrections que l'on ramasse depuis la publication de la carte en 1955 serviront à préparer une nouvelle édition qui sera plus exacte et plus fidèle encore à la géographie des lieux au Canada.

Pierre CAMU

### Fondation d'un poste de la Gendarmerie royale du Canada au fiord Grise, île d'Ellesmere, en 1956

Lors de son voyage annuel de l'été 1956, en Arctique oriental canadien, le navire de ravitaillement *C. D. Howe*, du ministère des Transports du Canada, a procédé au déménagement du poste de la Gendarmerie royale de Craig Harbour, maintenant fermé. Le nouvel établissement de la Gendarmerie est situé à l'entrée du fiord Grise, à une cinquantaine de milles à l'Ouest de Craig, le long de la côte Sud de l'île d'Ellesmere, côté nord du détroit de Jones. Parmi les nombreux facteurs physiques avantageux que représente la région de Grise, on compte : l'abondance du gibier (ours, morses, phoques) ; des plages soulevées, en gravier fin et en sable, bien drainées, excellentes pour les constructions ; de l'eau potable en grande quantité et à portée de la main ; la solide protection contre les vents des secteurs nord et ouest offerte par des falaises précambriennes atteignant 3,000 pieds de hauteur ; surtout, un atterrissage idéal pour les barges du navire de ravitaillement, contrairement à Craig où ces barges ne pouvaient toucher la rive qu'au prix de grandes difficultés, à cause de l'obstruction de gros blocs morainiques encombrant l'estran, ce qui limitait le débarquement des marchandises à la période d'étales suivant la fin du flot.

L'installation du nouveau poste a été confiée au caporal Sergeant, de la Gendarmerie royale, un vétéran de l'Arctique. Assisté d'un constable de la

<sup>5</sup> LACOURCIÈRE, L., *Toponymie canadienne* Extrait des *Études sur le parler français au Canada*, publiées par la *Société du Parler français au Canada*, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 1956, pp. 199-220.